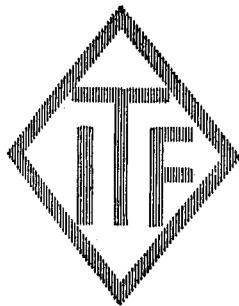


FASCISME

ORGANE DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES OUVRIERS DU TRANSPORT
PARAIT TOUS LES QUINZE JOURS EN FRANÇAIS, ALLEMAND, ANGLAIS, SUÉDOIS, ESPAGNOL ET
HOLLANDAIS ET EN PARTIE EN ESPÉRANTO. LE PRIX DE L'ABONNEMENT EST DE FL. 4.- PAR AN (ET
DE FL. 2.- POUR LES MEMBRES DES ORGANISATIONS ADHÉRENTES À L'I.T.F. ET AUTRES ORGANISA-
TIONS OUVRIÈRES). S'ADRESSER POUR LES ABONNEMENTS: VONDELSTRAAT 81, AMSTERDAM, WEST



N°5
5ème année

Amsterdam, le 6 mars 1937.

Avertissement aux ou-
vriers et employes
ressortissants alle-
mands.

(I.T.F.) La loi du 23 décembre 1936 offre aux sujets du Reich à l'étranger la possibilité de se faire inscrire de leur plein gré à l'assurance-invalidité pour ouvriers ou employés, cela jusqu'à l'âge de 40 ans révolus. Les primes ne peuvent pas être versées en marks mais doivent être payées en monnaie étrangère.

Le Troisième Reich compte, de cette façon, recevoir régulièrement des montants importants en devises étrangères qui lui viendront très à point pour le réarmement. Il espère cependant avant tout pouvoir atteindre au moyen des "hommes de confiance des assurances sociales qui vendent les timbres pour l'assurance, tous les ouvriers et employés de nationalité allemande travaillant au-delà des frontières du Troisième Reich.

Il convient de mettre en garde les ressortissants allemands travaillant à l'étranger contre une adhésion libre aux assurances sociales allemandes. Le paiement des primes ne leur fournit aucun droit. La même loi en effet qui rend possible l'affiliation de l'étranger aux assurances sociales allemandes, prévoit que le droit aux rentes disparaît "lorsque l'assuré s'est livré après le 30 janvier 1933 à des activités hostiles à l'Etat". Or, chaque Allemand peut à tout moment être déclaré "ennemi de l'Etat", avant tout ceux qui travaillent au service d'entreprises catholiques ou juives et s'abstiennent de fournir à la légation allemande de leur pays des rapports d'espionnage. Pour être considéré comme ennemi de l'Etat, il suffit à présent d'être membre d'un syndicat libre ou chrétien, d'être pacifiste ou même abonné à un journal anti-fasciste. On acceptera les primes sans aucune difficulté car Hitler a besoin de devises étrangères, mais les versements faits peuvent à tout moment être déclarés nuls et non avenue.

(Nous prions les organes entrant en ligne de compte de bien vouloir à l'occasion porter ce qui précède à la connaissance d'ouvriers ou employés allemands de la manière qui leur semblera la plus appropriée.)

La liberté se fait de plus en plus rare.

(I.T.F.) A l'heure qu'il est une armée de fonctionnaires du parti nazi est en train de moucharder tous ceux qui habitent en Allemagne. En vertu de l'ordonnance de la direction centrale du parti nazi du 1er mai 1936, on tient à jour pas moins de trois fiches pour chaque ménage. (Une est entre les mains du surveillant du bloc d'habitations, la deuxième est tenue par le chef de cellule et la troisième par la section locale du parti.)

Le surveillant du bloc doit exercer un contrôle sur 40 à 60 ménages, remplir et tenir à jour un questionnaire sur chacun et procéder aux enquêtes nécessaires. En janvier 1937 le travail de mise en fiches était terminé; les chefs de blocs furent alors chargés d'un nouveau mandat; ils doivent à présent vérifier les déclarations d'arrivée et de départ inscrites à la police. "De la sorte ces mouchards du parti nazi sont chez eux dans chaque maison" ainsi observe d'une manière fort juste le quotidien du Front allemand du Travail.

En février 1937 la police a commencé (tout d'abord à Berlin) à demander les clés de toutes les maisons, en exécution d'un ordre du service de défense anti-aérien. Dans le Troisième Reich un espion peut à tout moment entrer dans les maisons. Personne n'est chez soi dans sa propre maison!

La programme social du ministre de la guerre allemand.

(I.T.F.) Le généralissime von Blomberg, ministre de la Guerre du Troisième Reich, a remis le 23 février des bannières aux organisations du Front allemand du Travail dans les entreprises travaillant pour l'armée.

Dans son discours le ministre a reconnu que le Front du Travail manquait d'influence: il s'est borné à vanter l'autorité de l'armée. Il se montra en même temps partisan d'un esclavage le plus brutal: "En ma qualité de ministre de la Guerre et de général en chef de l'armée, j'exige de tous les membres de la section de la défense nationale du Front du Travail, une obéissance absolue aux ordres des chefs d'entreprise et de tous les supérieurs! Il faut entendre "obéissance absolue" comme "obéissance même contre ses propres convictions".

Le ministre de la Guerre approuve la politique nazie de dépression des salaires. Il ne faut pas que les ouvriers passent dans d'autres entreprises pour obtenir des salaires plus élevés. "J'exige de la fidélité envers les hommes mais aussi envers l'entreprise." Cette fidélité n'aura pas de récompense. "Ce que je ne promets pas et ce que je ne puis accorder ni aujourd'hui ni dans un proche avenir, ce sont des salaires plus élevés". (Völkischer Beobachter du 24 février).

Le ministre de la Guerre estime qu'il faut travailler 30% de plus pour un salaire, déprécié en raison de la hausse du coût de la vie. Le Berliner Börsenzeitung, journal qui a des relations étroites avec le ministère de la Guerre, fait paraître dans un opuscule spécial un article paru dans ses colonnes dans lequel un rythme à outrance est érigé en Programme national: " Un ouvrier gaspille tous les jours une heure de travail vu qu'en général il peut fort bien accomplir en sept heures le travail quotidien prévu dans le contrat... Il peut facilement et sans effort physique excessif substituer à la tâche prévue pour 8 heures de travail, un travail qui à la même allure prendrait 10 heures, voire davantage! On attend donc des ouvriers qu'ils fassent en 7 heures le travail qui normalement prendrait 10 heures.

La pression exercée sur les ouvriers catholiques.

(I.T.F.) Un jugement rendu par le tribunal prud'homal de Siegen sur lequel le Frankfurter Zeitung du 28 février donne des renseignements, fait ressortir comment les ouvriers catholiques sont systématiquement tracassés dans le Troisième Reich. Des ouvriers du bâtiment catholiques avaient été envoyés pour travailler aux fortifications dans la région de Siegen dont la population est en majorité protestante. Ces ouvriers catholiques demandèrent de ne pas devoir travailler le jour de l'Immaculée Conception et étaient prêts à supporter eux-mêmes la perte de salaire. Le chef des travaux exigea cependant que le travail soit poursuivi. Devant le refus des ouvriers catholiques de travailler, tous furent congédiés sur le champ. Le tribunal prud'homal estima que si dans des municipalités à population principalement catholique on avait le droit de chômer les jours de fête catholiques, dans ce cas il s'agissait d'une municipalité

presque exclusivement protestante et que par conséquent le refus de travailler ce jour de fête catholique était contraire aux règles de la communauté d'entreprise. Celui qui ne se subordonnait pas à la communauté d'entreprise devait être éliminé; c'est pourquoi le licenciement sans préavis était justifié.

Cette décision d'un tribunal prud'homal donne aux Nazis la possibilité de contraindre,--en envoyant des ouvriers catholiques dans des régions protestantes et inversement --les catholiques et les protestants convaincus à travailler les jours de fête religieuses.

Conversations par dessus le com-
toir.-----

(I.T.F.) Se basant sur quelques expériences, les journaux nazis reproduisent des conversations

faites dans des magasins allemands, caractéristiques de la psychose des Ersatz et de la pénurie de vivres qui se fait sentir dans le Troisième Reich.

"Une acheteuse entre dans un commerce de tissus et demande une étoffe chaude et solide pour une robe d'hiver. "Tenez, je puis vous recommander un tissu dont il ne me reste encore qu'un petit métrage" lui répond la vendeuse en descendant la pièce du rayon. "Touchez un peu et sentez s'il est souple et chaud, c'est de la pure laine naturellement, encore de l'ancienne bonne qualité. Dans quelques semaines vous ne trouverez plus rien d'approchant!"...."Vraiment" dit l'acheteuse avec hésitation! On dit que nous aurons cette nouvelle laine de ..cellulose, je crois". "Certainement", réplique la vendeuse dédaigneusement"mais c'est là de la laine Ersatz; elle gratte et ne tient de loin pas aussi chaud que la pure laine!"

x

"Ensuite j'aimerais deux livres de boeuf pour un rôti au jus," s'adresse Madame X à son boucher. "Du boeuf, je n'en ai hélas pas madame" dit le boucher. "Comment, voilà qui est fort et moi qui achète toute ma viande chez vous! c'est inouï! Mon mari doit avoir un rôti convenable le dimanche, il n'en démords pas. Quelle administration en ce moment! Même pas un morceau de viande; on ne peut pourtant pas manger éternellement des légumes!" "Ce n'est pas de notre faute" intervient le garçon boucher et interrompt le flux de paroles de la cliente indignée. "Ce que vous nous dites là, nous le savons, toutes nos clientes le répètent". Avec un hochement de tête, la femme en colère quitte la boucherie. (Die Frau am Werk, périodique pour les femmes du Front allemand du Travail, novembre 1936.)

La méfiance des acheteurs s'accroît toujours. Les commerçants préviennent leur clientèle: "Si vous ne passez vos commandes dès maintenant, je pourrai vous livrer tout de suite; plus tard je ne pourrai plus vous garantir une livraison à court délai. Les matières premières se font rares." (Angriff, quotidien du Front allemand du Travail, 19 février 1937.)

La farine aussi devient mauvaise
et rare.-----

(I.T.F.) A Berlin les cas se multiplient où les magasins refusent de vendre aux clientes de la farine de

froment, si elles ne prennent pas en même temps de la farine de moindre qualité (Frankfurter Zeitung du 25 février 1937). Cette farine de moindre qualité dite "farine de cuisine" est une farine de seigle dont les ménagères ne veulent pas parce qu'elle ne se prête même pas à faire des sauces car elle ne lie pas. La farine blanche est rendue plus chère par l'obligation d'acheter en même temps cette mauvaise qualité. Les commerçants conseillent aux clients de faire des provisions de farine car, disent-ils, dans quelques mois il n'y aura plus du tout de bonne farine.

Des cadeaux qu'on doit payer soi-
même.-----

(I.T.F.) Dans la presse philo-fasciste de certains pays, la dictature nazie publie des dithyrambes sur la

généreuse politique sociale du Reich; On aurait fait grâce aux ouvriers et employés du remboursement des sommes que les municipalités leur ont versées comme secours de bienfaisance pendant leur chômage. On n'oublie de mentionner qu'une petite chose: "On a fait grâce de 30 millions aux municipalités mais 400 millions de marks doivent être versés dans leurs caisses par la voie de l'impôt. * du remboursement

En Allemagne l'obligation de rembourser aux municipalités tous les secours accordés aussitôt que le secouru ou ses proches parents sont en mesure de le faire, date encore du temps de l'Empire. Pendant la République démocratique les municipalités avaient renoncé de manière tacite à ces remboursements. Ce n'est que depuis 1931 qu'elles sont revenues à l'ancienne habitude de réclamer le remboursement. La Commission pour les questions sociales du Reichstag exigea par une grande majorité (dans sa session du 17 au 20 janvier 1933) la suppression du devoir de remboursement. Quinze jours plus tard Hitler était au pouvoir et dans le Troisième Reich on se mit à insister avec brutalité sur ces restitutions.

Les ouvriers nazis, eux aussi, protestèrent contre ces mesures, pour commencer toutefois en vain. Ce n'est que quand la plus grande partie des remboursements avait été encaissée--en 1935 pas moins de 81 millions--que, le 22 décembre 1936, on annula le devoir de remboursement des secours de bienfaisance accordés jusqu'au 1er janvier 1935. Suivant un calcul dans le périodique sur les caisses de bienfaisance on a fait grâce aux intéressés de 31, millions pour 1937 et de 15,4 millions pour 1938. En guise de compensation on continue toutefois à exiger 400 millions d'"impôt de capitation" par an. L'impôt de capitation, un impôt municipal, a été créé en 1930 afin de mettre les municipalités en mesure de secourir les chômeurs ayant épuisé le droit au secours de chômage de l'Etat. Or, Hitler a dit que le chômage n'existe "au fond" plus en Allemagne. Les dépenses des municipalités au profit des chômeurs ont baissé de 1,4 milliard (en 1932/33) à moins de la moitié. L'impôt de capitation devait donc être aboli. Le produit de cet impôt a par contre été poussé de 250 millions (en 1932/33) à 415 millions de marks (1935/36) afin de permettre au Reich qui dépense tout ce qu'il peut pour l'armement, la possibilité de faire des économies sur les subventions au profit des chômeurs. On perçoit en moyenne de 30 à 42 marks d'impôt de capitation par an; même des ouvriers et employés qui gagnent si peu qu'ils ne doivent pas payer d'impôt sur le revenu, doivent payer 15 à 21 marks par an. Le ministre de l'Intérieur a interdit aux municipalités de baisser leurs impôts: les 30 millions dont on a fait remise doivent être payés par 415 millions d'impôt de capitation!

La joie par la force

(I.T.F.) La propagande nazie à l'usage de l'étranger parle toujours à nouveau de l'enthousiasme avec lequel les ouvriers allemands accueillent les réunions organisées par la société récréative "Kraft durch Freude" (La Force par la Joie). Quelques avertissements parus dans des journaux d'entreprise semblent indiquer le contraire. Voici deux exemples.

"La vente de l'organe mensuel de "Kraft durch Freude" au prix de 5 pfennigs pièce a sensiblement baissé à la suite de congédiements. Il s'est trouvé que ce sont surtout les camarades nouveaux-venus qui achètent l'organe et des cartes d'entrées pour des réunions, alors que le personnel permanent de l'entreprise décline tout. Je prie tous les salariés de montrer à l'avenir un peu plus de compréhension pour l'organisation de K.d.F. et d'acheter de temps à autre des cartes ou journaux". ("Meyers Nachrichten" 9- journal de la maison d'éditions et typographie "Bibliographisches Institut" - 1er novembre 1936). Les employés se montrent tout aussi réservés, comme le font ressortir les "Deutschland-Berichte" de l'Internationale des employés et techniciens. Le journal d'entreprise de la "Reichskreditgesellschaft (une banque d'Etat) constate que 28% des cartes placées sous pression, pour un concert de l'orchestre de l'entreprise, n'avaient tout simplement pas servi. "Cela donne à réfléchir lorsqu'on voit que par exemple le service des comptes-courants commande 79 cartes et n'en emploie que 43! Le journal de menacer: "Celui qui veut ne pas participer à nos réunions et préfère s'isoler, le fait à ses risques et périls". Les menaces ne servent à rien. Le numéro suivant du journal "Kameradschaft" (N°1, 1937) doit à nouveau constater que "à l'occasion de la fête de natation, il y a de nouveau eu pas mal de commandes pour la forme".

Hitler se méfie de lui-même.

(I.T.F.) La direction du parti nazi a constaté qu'en Allemagne la plupart des jeunes ménages ne veulent pas avoir plus de deux enfants. Vu les salaires misérables, la disette de vivres et l'excitation incessante à la guerre, il n'y a pas de quoi s'en étonner. Dans un article de portée générale, le rédacteur en chef du "Angriff" le quotidien du Front du travail du 25 février 1937 montre qu'il a compris l'insuccès

de la propagande nazie pour l'augmentation de la population: il passe aux menaces! "Celui qui par excès de prudence et esprit de calcul outré, refuse de donner la vie à un enfant, exprime de la méfiance vis-à-vis des idées du Führer". Cette menace place tous les employés dans les entreprises et administrations publiques, pour qui être partisan d'Hitler est un devoir, devant l'alternative: avoir trois enfants ou être l'objet de mesures disciplinaires! - Trois enfants ou le congédiement à la première occasion.

Cette menace a un aspect particulier. Hitler lui, n'a aucun enfant. Ce serait un crime de lèse-majesté que de prétendre qu'il n'est pas de race assez pure pour se marier et mettre au monde des enfants. Faut-il donc conclure que "par excès de prudence et esprit de calcul outré" il se méfie de ses propres théories?

Amnistie fasciste en Italie. (I.T.F.) A l'occasion de la naissance du fils prince héritier d'Italie, la dictature fasciste a proclamé une amnistie. C'est là--ainsi la propagande fasciste--une preuve de la stabilité du régime. Le dictateur italien ne semble toutefois pas se sentir très sûr car il n'amnistie que très peu de prisonniers politiques. La "généreuse" mesure d'amnistie prévoit pour les peines jusqu'à dix ans de prison une remise de deux ans et une remise de quatre ans pour les peines de plus de dix ans de prison. C'est tout.

Employeurs comme "dirigeants syndicaux - à Vienne aussi. (I.T.F.) En Autriche, les salariés et employeurs dans l'industrie, le commerce, l'artisanat et les transports sont groupés, suivant l'exemple italien, en des organisations séparées. A présent toutefois; le système nazi--salariés et employeurs dans un même groupement--semble gagner des partisans en Autriche. Le Front patriotique, l'organisation centrale de tous les groupements fascistes, a convenu avec l'organisation des classes moyennes, le "Gewerbebund" que celle-ci crée ses propres sections de salariés "afin de préparer ainsi l'union de tous les employeurs et salariés industriels au sein du Front patriotique" ("Das Gewerbe", janvier/février 1937). Les employeurs industriels sont autorisés par conséquent à organiser ceux qui sont à leur service et "le droit leur est conféré de se subordonner leurs ouvriers par le détour d'une organisation". ("Oesterreichische Arbeiterzeitung", Vienne, hebdomadaire du mouvement chrétien des ouvriers et employés, 13 février 1937).

Les syndicalistes chrétiens apprennent à leurs dépens. (I.T.F.) La dictature catholique autrichienne, non contente de détruire les organisations syndicales libres,

a aussi dissous les syndicats chrétiens. Les quelque 100.000 ouvriers et employés d'orientation chrétienne, ont été tranquilisés par la promesse que leurs secrétaires seraient chargés de la direction des organisations fascistes. Dans l'Etat corporatif chrétien, qui a écarté la lutte des classes, les syndicats proprement dits étaient superflus et les nouvelles organisations suffisaient--disait-on--pour sauvegarder les droits des ouvriers. Bien des syndicalistes chrétiens ajoutèrent foi à ces paroles. Trois ans après l'anéantissement des syndicats autrichiens, trois ans après l'"abolition" de la lutte des classes, on en est cependant arrivé au point qu'un journal syndical fasciste doit écrire que "des ouvriers supplient

de ne pas rendre publique leur adhésion à la Fédération des syndicats (fascistes - Réd.) parce que sinon ils risquent d'être jetés sur le pavé. Le fait que dans ces entreprises il n'y a pas de contrat collectif et que les "taux locaux" de salaire sont des taux misérables, en dit assez long sur la mentalité anti-syndicale des employeurs. Lorsqu'en ajoute encore que 90% des membres de la section locale en cause viennent des anciens syndicats chrétiens qui se sont toujours opposés à la lutte des classes, on se rend compte de quel côté est menée aujourd'hui la lutte des classes". ("Der Holzarbeiter im Gewerbe" février 1937)

Il ne manque plus qu'une branche. (I.T.F.) Depuis un certain temps déjà les Nazis redoublent d'efforts pour conquérir les organisations "syndicales" autrichiennes. Ils ont déjà pu enregistrer des succès. Dans certaines sections de la Fédération des syndicats (fascistes) les présidents syndicaux désignés par la dictature chrétienne, imposent à leurs subalternes et aux adhérents

l'obligation de lire la "Volkspreſse" (un journal nazi). Le chef de l'organisation fasciste des métallurgistes Znidarić et le vice-président de la Fédération des syndicats Lengauer ont signé, avec 700 industriels et intellectuels, une requête demandant l'approbation d'une "Association sociale-allemande" (national-socialiste). Znidarić qui a pendant un court laps de temps été sous-secrétaire d'Etat pour les questions ouvrières, compte un certain nombre de partisans parmi la bureaucratie du syndicat unique. Le président de la Fédération des syndicats, l'ancien syndicaliste chrétien Staud, s'est déjà vu obligé de faire entendre (dans un discours fait à Salzbourg le 13 février) de vives critiques contre les dirigeants syndicaux aux sympathies nazies. Ces "syndicalistes à orientation nationale" veulent supplanter, en accord avec des organes du Reich, les anciens syndicats chrétiens.

Dans l'organisation fasciste des employés l'influence des Nazis est particulièrement grande. L'organe mensuel par exemple du "Syndicat des employés dans l'industrie et les mines" paraît depuis janvier avec une vignette inspirée de l'insigne du Front allemand du Travail: trois crochets dans une roue dentée. Il ne manque plus que la quatrième branche pour faire une croix gammée!

(suite de l'annexe)

chauffeur ignore si ses indications sont faussées ou encore si les feuilles sont détruites. Un chauffeur allemand qui tiendrait à jour ses propres notes sur ses heures de travail, agirait en violation des principes de la communauté d'entreprise et s'exposerait à une punition. Un contrôle après coup de la part de l'Inspection du travail ou de la police de la circulation est par conséquent impossible. Le Commissaire au travail ne crée pas de sérieuses difficultés aux employeurs qui voudraient contraindre leurs chauffeurs à faire des heures de travail plus longues que ne le prévoit le règlement ci-dessus. La motorisation à outrance du Troisième Reich s'accomplit au prix d'une exploitation éhontée des conducteurs d'automobile.

LES OUVRIERS DES TRANSPORTS SOUS LE FASCISMELes conditions de travail dans les transports en Allemagne.--

(I.T.F.) Les entreprises allemandes de transport ont mis à profit le temps écoulé depuis l'anéantissement des syndicats libres pour avilir considérablement les conditions de travail des conducteurs d'automobile. Le Bulletin officiel du ministère du Travail doit reconnaître en décrivant la situation dans les transports à longue distance après 4 années de règne nazi: "les conditions de salaire laissaient beaucoup à désirer". De nombreux employeurs trompaient leurs salariés à propos des assurances sociales, ne manquant pas de retenir les primes sur le salaire mais les détournant à leur profit. C'est ainsi qu'il y eut "des retards considérables dans le paiement des primes à l'assurance-maladie et accidents". Quant aux heures de travail, des enquêtes ont fait ressortir des semaines de travail de 84 heures et davantage. Les repos prescrits étaient observés par un arrêt du véhicule sur le bord de la chaussée et quelques heures de sommeil sur la voiture.

Or, les Nazis n'ont envoyé aucun entrepreneur de transports au camp de concentration pour de pareilles pratiques. Ils n'ont pris des mesures contre l'exploitation des chauffeurs que lorsque les autorités de la police réclamèrent, en vue du danger qu'un chauffeur surmené constitue pour la circulation, une réglementation générale et un contrôle sévère.

Suivant l'exemple suisse des "feuilles de contrôle" furent introduites pour environ 10.000 des 220.000 camions--cela à partir du 1er janvier 1937-- destinés au transport de marchandises à l'intérieur de l'Allemagne, de manière à permettre à la police de la circulation un contrôle sur les heures de travail véritables et par conséquent du travail supplémentaire. Bien que dans d'autres branches de transports automobiles, l'exploitation ne soit pas moindre, on renonce à un contrôle pour les transports automobiles de voyageurs, pour les transports de marchandises à courte distance (jusqu'à 50 km.) et pour les transports privés. Avec cela environ 35.000 camions des transports privés font du service à longue distance--suivant une évaluation du "Deutscher Volkswirt" du 2 octobre 1936. Les transports de meubles à longue distance et ceux de marchandises dans des voitures de tourisme offrant jusqu'à 8 places, ont aussi été exclus. De telle sorte, le contrôle ne s'étend qu'à 2% environ de tous les chauffeurs de camion allemands.

Il va sans dire que la presse allemande n'a pas le droit de dire que le nouveau système a été imité de la Suisse. On craint les comparaisons!

Une série d'Etats ont fixé un maximum légal pour les heures de travail des chauffeurs; dans plusieurs pays aussi les syndicats ont stipulé un maximum au moyen de contrats collectifs. L'Allemagne hitlérienne détient le record: Les Nazis ont permis le maximum le plus long, à savoir 132 heures de service par deux semaines, "à l'exclusion des repos"! Le service au volant ne peut pas dépasser 10 heures par jour. La période de service peut s'élever en Allemagne à 24 heures y compris un repos de 5 heures! Le Commissaire au travail a imposé ces limites. Il n'y a plus en Allemagne de syndicats qui auraient pu mener la lutte pour des heures plus favorables. Par période de service de 8 heures, le chauffeur n'a droit à aucun repos, même lorsqu'il s'agit d'une présence ininterrompue au volant; ce n'est qu'après plus de 8 heures qu'il a droit à une pause. Après une période de travail allant de 8 à 12 heures, il a droit à 8 heures, après 13 à 18 heures, à 9 heures et après 19 à 24 heures à 10 heures de repos ininterrompu.

Cette réglementation répond aux désirs les plus audacieux d'employeurs réactionnaires. Malgré cela, il semble hypothétique qu'elle soit respectée. Il est facile de saboter les contrôles. On peut par exemple indiquer le commencement du travail plus tard qu'il n'a eu lieu en réalité, vu que les feuilles ne doivent être remplies qu'une fois le service terminé. En Suisse même, l'organisation syndicale a dû réagir contre des employeurs qui voulaient interdire à leur personnel d'indiquer les heures réelles...Or, en Allemagne...

Les employeurs allemands n'ont pas non plus lieu de craindre les contrôles après-coup. Les feuilles de contrôle une fois remplies, doivent être remises à l'employeur qui peut en faire ce qu'il désire. Le

(Voir suite page 37)